



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 18 décembre 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 1.2.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 4.2, 4.3, 8.1, 8.2, Motion

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h45.

Étaient présents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Arguel** : M. André AVIS **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous** : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS **Auxon-Dessus** : M. Serge RUTKOWSKI **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Alain PARIS **Besançon** : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guericc CHALNOT, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI (jusqu'au 1.2.3), Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Pauline JEANNIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'au 2.1), M. Yannick POUJET (jusqu'au 2.1), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 1.2.6), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET, Mme Anne VIGNOT (à partir du 0.2), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC **Braillans** : M. Alain BLESSEMILLE **Busy** : M. Alain FELICE **Chalezeule** : M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze** : M. Gilbert PACAUD **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Champoux** : M. Philippe COURTOT (représenté par M. Patrice BESAND) **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chaucenne** : M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine** : M. Jacky LOUISON **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON (jusqu'au 3.1) **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Catherine DEMOLY **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin** : Mme Brigitte ANDREOSSO, M. Yves GUYEN **Fontain** : Mme Martine DONEY **François** : M. Eric PETIT **Genes** : Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine** : Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK (jusqu'au 5.6) **La Vèze** : Mme Catherine CUINET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Mamirolle** : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN **Marchaux** : M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château** : M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Pascale HANUS **Morre** : Mme Marie-Christine MARTINET **Nancray** : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS **Noironte** : M. Bernard MADOUX **Novillars** : Mme Christine BITSCHENE **Osselle** : Mme Sylvie THIVET **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON **Pirey** : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE **Pouilly-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Annie SALOMEZ **Pugey** : M. Frank LAIDIE (jusqu'au 1.2.3) **Rancenay** : M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Routelle** : M. Daniel CUCHE **Saône** : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON **Thise** : M. Alain LORIGUET **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN (jusqu'au 5.7) **Vaire-Arcier** : M. Charles PERROT **Vaire-le-Petit** : M. Jean-Noël BESANCON **Vaux-les-Prés** : M. Bernard GAVIGNET **Vorges-les-Pins** : Mme Julie BAVEREL

Étaient absents : **Besançon** : M. Frédéric ALLEMANN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Solange JOLY, M. Thierry MORTON, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, Mme Laetitia SIMON **Beure** : M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT **Chemaudin** : M. Gilbert GAVIGNET, Mme Marie-Pascale BRIENTINI **Châtillon-le-Duc** : M. Philippe GUILLAUME **Dannemarie-sur-Crête** : M. Gérard GALLIOT **François** : Mme Oriane DELAGUE **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT, Mme Ada LEUCI **Montfaucon** : Mme Corinne PETER **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Novillars** : M. Philippe BELUCHE **Roche-lez-Beaupré** : Mme Nicole WEINMAN **Thise** : Mme Laurence GUIBRET

Secrétaire de séance : M. Alain PARIS

Procurations de vote :

Mandants : F. ALLEMANN, Y.M. DAHOUI (à partir du 1.2.4), L. FAGAUT, F. GERDIL-DJAOUAT, A. GHEZALI, P. GONON, J. GROSPERRIN, S. JOLY, M. OMOURI, T. MORTON, D. POISSENOT (à partir du 2.2), K. ROCHDI (à partir du 5.1), M. SEBBAH, L. SIMON, A. VIGNOT (jusqu'au 0.1), P. CHANEY, P. GUILLAUME (jusqu'au 3.1), O. DELAGUE, M. FELT, J.M. CAYUELA, P. BELUCHE, F. LAIDIE (à partir du 1.2.4), L. GUIBRET

Mandataires : G. CHALNOT, D. DARD (à partir du 1.2.4), S. PESEUX, C. MICHEL, M. LOYAT, M.L. DALPHIN, P. BONNET, C. LIME, M. VIENET, N. BODIN, I. SUGNY (à partir du 2.2), R. REBRAB (à partir du 5.1), L. CROIZIER, T. BIZE, F. PRESSE (jusqu'au 0.1), J. BAVEREL, C. BOTTERON (jusqu'au 3.1), E. PETIT, S. RUTKOWSKI, M.C. MARTINET, C. BITSCHENE, A. AVIS (à partir du 1.2.4), A. LORIGUET

Délibération n°2014/002692

Rapport n°3.8 - Financement du Projet LUX (2014-2015)

Financement du Projet LUX (2014-2015)

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2014 et PPIF 2014-2018 « Soutien à la compétitivité »	Montant prévu au BP 2014 : 392 500 € (enveloppe) Montant de l'opération : 30 000 €

Résumé

LUX est un projet de promotion économique territoriale et scientifique en lien avec l'Année Internationale de la Lumière (International Year Of Light - 2015 IYL). Au-delà d'une inscription emblématique dans le calendrier national, l'objectif est la création de coopérations interdisciplinaires et/ou entre pôles d'excellence associant entreprises, laboratoires et universités, qui resteront actives bien après l'évènement. Les réseaux scientifiques, culturels et industriels sont d'ores et déjà mobilisés autour de diverses actions menées sur le territoire franc-comtois dont l'objectif attendu est de valoriser l'excellence de la recherche et des filières régionales, et de la rendre accessible à tout public.

L'Université de Franche-Comté sollicite une subvention du Grand Besançon à hauteur de 30 000 € pour mener à bien son programme d'actions sur les années 2014 et 2015.

I. Contexte

L'Organisation internationale des Nations Unies (ONU) a proclamé 2015 « Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière ». Cette année internationale est à l'initiative d'un consortium rassemblant un large panel d'institutions scientifiques, et de l'UNESCO.

Tout au long de l'année vont ainsi se succéder des manifestations de tout type (colloques, expositions, interventions dans les écoles, les collèges et les lycées).

Un comité national d'organisation en France est animé par le CNOP (Comité National d'Optique et Photonique) et a pour mission principale de coordonner les manifestations organisées en France à travers une labellisation permettant de donner une meilleure visibilité aux différentes initiatives. Il aura aussi des missions de valorisation des événements, d'information du public et des organismes susceptibles de s'impliquer dans l'organisation de manifestations, et d'animation nationale.

Dans ce contexte et d'un point de vue plus local, il s'agit de proposer des thématiques en lien avec la lumière issues de notre territoire, associées à des particularités historiques, scientifiques et techniques (industrielles) mais aussi sociales et culturelles.

Par ce biais, il s'agit de promouvoir l'excellence industrielle, technologique et scientifique du territoire et de générer des flux d'affaires supplémentaires pour les laboratoires et les entreprises.

Les événements sont programmés sur le second semestre 2014 et l'année 2015.

II. Le projet Lux

Le projet LUX porté par l'Université de Franche-Comté a pour but de :

- promouvoir la richesse et le dynamisme du territoire au travers des organismes et des acteurs des milieux de la formation, de la recherche, de la culture et de l'industrie par leur intégration dans l'élaboration des projets destinés au public et/ou à leur propre milieu,
- renforcer les coopérations scientifiques.

Huit actions vont être menées sur le territoire du Grand Besançon, elles sont présentées dans l'annexe 2 de la convention. Les actions sont les suivantes :

- Action 1 : LUX, pour les scolaires avec l'appui d'entreprises,
- Action 2 : LUX, actions de médiation,
- Action 3 : Expositions,
- Action 4 : Un programme de conférences à destination des professionnels,
- Action 5 : Une Programmation culturelle,
- Action 6 : Visites holographiques,
- Action 7 : Nuit des chercheurs,
- Action 8 : Fête de la science.

III. Le projet LUX : financement

Le budget global pour l'ensemble des actions est de 451 700 €.

Les actions de financement fléchées par le Grand Besançon sont les actions 1, 4, 6, 7, 8.

Mmes COMTE-DELEUZE et S. PESEUX et MM. ASTRIC, BONTEMPS, LAIDIE, FOUSSERET, PERRIN, POUJET et SCHAUSS, conseillers intéressés, ne prennent pas part au vote.

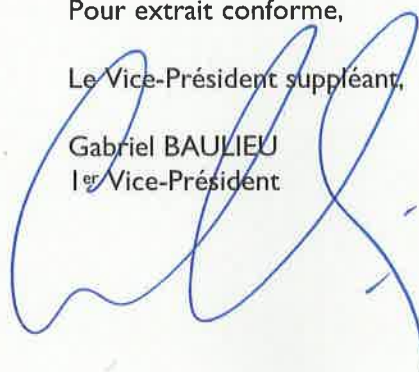
A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 30 000 € à l'Université de Franche-Comté pour le projet LUX,**
- **autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention à intervenir dans ce cadre.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 115

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 24 DEC. 2014



Convention relative au soutien au projet LUX porté par l'Université de Franche-Comté

Entre :

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, représentée par son Président, Monsieur Gabriel BAULIEU, dûment habilité à signer par une délibération du Conseil de Communauté du 18 décembre 2014, d'une part,

Et :

L'Université de Franche-Comté, représenté par son Président, dûment habilité, Monsieur Jacques BAHU, d'autre part

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1611-4

Exposé des motifs

La CAGB soutient depuis 2005 la compétitivité des filières et est fortement impliquée dans l'innovation, le transfert de technologie et la création d'entreprises innovantes.

C'est dans ce contexte que le Grand Besançon a décidé d'apporter son soutien à l'Université de Franche-Comté pour son soutien au projet LUX, projet de promotion territoriale et de médiation scientifique et technologique autour de l'Année Internationale de la Lumière.

Au-delà d'une inscription emblématique dans le calendrier national, l'objectif est la création de coopérations interdisciplinaires et/ou entre pôles d'excellence qui resteront actives bien après l'évènement. Les réseaux scientifiques, culturels et industriels sont d'ores et déjà mobilisés autour de diverses actions menées sur le territoire Franc-comtois.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la CAGB apporte son soutien à l'Université de Franche-Comté dans le cadre du projet LUX et de définir les modalités de versement d'une subvention de 30 000 €.

Article 2 - Programme d'actions

L'Université de Franche-Comté s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer la bonne exécution du programme LUX et à y associer fortement les entreprises locales.

L'Université de Franche-Comté s'engage à affecter les sommes reçues de la CAGB conformément au budget prévisionnel de 451 700 € figurant en annexe 2 pour les années 2014 et 2015.

Les sommes reçues de la CAGB seront affectées sur les actions prioritaires suivantes : Actions 1, 4, 6, 7, 8.

Article 3 - Montant et modalités de versement de la subvention

La CAGB attribue à l'Université de Franche-Comté une subvention de 30 000 € pour certaines actions du programme décrit dans l'annexe 1 qui est fixé pour une durée de 2 ans.

Ce montant est un plafond non révisable à la hausse.

La subvention sera versée de la façon suivante :

- 50 % à la signature de la présente convention, soit 15 000 €,
- le solde sur demande écrite et présentation, en deux exemplaires, d'un compte rendu financier comportant un état récapitulatif des dépenses effectuées sur la subvention reçue et d'un rapport d'activité final (fin du second semestre 2015), rendant compte de l'exécution du programme et des résultats obtenus

Article 4 - Durée et délai de validité

La présente convention prend effet à compter de sa date de transmission au représentant de l'Etat et expire au versement du solde de la participation de la CAGB.

En effet, la participation financière de la CAGB à l'Université de Franche-Comté doit donner lieu à une demande de paiement du solde dans un délai de 18 mois à compter de la date de notification de la présente convention, faute de quoi elle sera réputée caduque et peut donner lieu à un remboursement dans les conditions de l'article 7 de la présente convention.

La durée d'exécution du programme LUX financé au titre de cette convention est d'une durée de deux ans.

L'Université de Franche-Comté s'engage, aux fins de contrôle, à conserver les pièces justificatives des dépenses effectuées dans le cadre de la présente convention pendant une durée de 10 ans.

Article 5 - Obligations de l'Université Franche-Comté

L'Université de Franche-Comté s'engage à utiliser la subvention octroyée exclusivement à la réalisation de l'objet qui l'a motivée tel que défini à l'article 1^{er} de la présente convention.

L'Université de Franche-Comté s'engage à impliquer des entreprises du territoire du Grand Besançon dans la mise en œuvre du programme LUX et à communiquer sur simple demande du Grand Besançon la liste des entreprises impliquées.

Elle ne peut redistribuer tout ou partie de l'aide de la CAGB au profit d'un autre organisme.

L'Université de Franche-Comté accepte que la subvention ne puisse en aucun cas donner lieu à profit et qu'elle soit limitée au montant nécessaire pour équilibrer les recettes et dépenses du programme LUX.

L'Université de Franche-Comté s'engage à mentionner le soutien financier de la CAGB apporté au projet LUX, à faire connaître l'appui dont elle bénéficie de la part de la CAGB lors de ses entretiens ou contacts avec la presse ou les médias.

Si l'Université de Franche-Comté décide d'apposer des panneaux de chantier, des plaques commémoratives ou de réaliser des publications ou toute autre action d'information presse ou toute action de promotion, elle doit obligatoirement mentionner le concours financier de la CAGB, proportionnellement à son montant par rapport aux partenaires publics et privés. Dans le cas de publications, la charte graphique de la CAGB doit être respectée. Cette charte graphique sera communiquée à l'Université de Franche-Comté sur demande.

L'Université de Franche-Comté s'engage à prendre attache de la CAGB systématiquement et préalablement à toute organisation de cérémonies (presse, protocolaires) afin d'en déterminer les modalités pratiques.

Article 6 - Modalités de contrôle

Le contrôle de l'utilisation des aides est effectué au vu des justificatifs produits au moment des demandes de versement. En outre, les services de la CAGB sont habilités à procéder à toute autre forme de contrôle notamment sur place, avant et après le versement de l'aide.

Article 7 - Modification et reversement

L'Université de Franche-Comté s'engage à informer par écrit la CAGB des difficultés importantes ou des événements sérieux et imprévus susceptibles de retarder, voire d'interrompre l'exécution du programme. Si nécessaire, un avenant à la convention pourra être signé après instruction technique de la CAGB, dans la mesure où les difficultés constatées seraient de nature à modifier significativement le contenu du programme.

La CAGB pourra exiger le reversement total ou partiel de l'aide financière accordée :

- en cas d'utilisation différente, apparue au moment du contrôle, de celle qui avait motivé l'aide,
- en cas d'inexécution partielle ou totale des conditions liées à l'octroi de l'aide,
- en cas de manquement aux obligations contractuelles et notamment en cas de non-respect des dispositions de l'article 4 et de l'article 5 de la présente et en cas de non production des justificatifs demandés au moment du contrôle.

Article 8 - Résiliation de la convention

En cas de non-respect des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties, avec un préavis d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure.

La CAGB pourra également résilier la convention, sans préavis ni indemnités, s'il apparaît que l'Université de Franche-Comté a fait des déclarations fausses ou incomplètes pour obtenir l'aide de la CAGB prévue dans la présente convention.

Article 9 - Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention sera de la compétence du Tribunal Administratif de Besançon.

Article 10 - Délégation d'attribution

L'ordonnateur et le comptable assignataires sont respectivement le Président de la CAGB et le Trésorier Payeur du Grand Besançon.

Fait en trois exemplaires à Besançon, le

Pour l'Université de Franche-Comté

Le Président,

Jacques BAHI

Pour la Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon,
Le 1^{er} Vice-Président,

Gabriel BAULIEU

Annexe I - Programme d'actions

Action 1 : LUX pour les scolaires

Porteur : Université de Franche-Comté

Partenaires : établissements scolaires, Rectorat, Pavillon des sciences, artistes, chercheurs

Dates et lieu : de septembre 2014 à juin 2015, avec des restitutions en septembre 2015

Description :

Proposition d'actions de culture scientifique pour le milieu scolaire :

- visites croisées du nouveau bâtiment TEMIS Science et des entreprises en optique et photonique (Photline, Tec Ixblue, Crystal Device, Aurea Technologies, Lovalite...)
- développement d'animations spécifiques à la Fabrikà sciences et dans les établissements sur : l'œil, la vision, la 3D, la formation des images, la couleur dans la peinture, les cristaux, les polymères...,
- lycée de Morez : un projet d'établissement, avec la conception d'une exposition installée au musée de la Lunette,
- lycée de Luxeuil : un projet Arts/Sciences sur le cinéma avec Mme Silvi Simon et M. Jean-Charles Beugnot,
- lancement de l'objet mobile de découverte sur la Fibre optique,
- lancement des « démonstrateurs » du département d'optique : des phénomènes de physique développés au laboratoire, qui seront mis en « boîte » et transportables pour que les chercheurs puissent les utiliser devant les élèves en classe. Des connexions seront faites avec les entreprises en optique et photonique (Photline Tec. Ixblue, Crystal Device, Aurea Technologies, Lovalite...),
- lancement d'un programme avec l'ESPE et l'EPCC Terres de Pasteur (Centre pilote main à la pâte) autour d'une mallette pédagogique pour les enseignants du primaire,
- mobilisation des dispositifs existants : une classe/un chercheur (10 binômes), les expositions de la Fabrikà sciences et du Pavillon des sciences (*Lumières sur la Lune* et *Lumière, à fond les photons !*), embauche d'un doctorant (32 jours/an) pour interventions dans les établissements, visites de l'Observatoire et animations, visites du département d'optique. Animations autour des sciences au Pavillon des sciences autour de la vision des couleurs, au Jardin Botanique autour de la photosynthèse,
- 3 journées de formation pour les enseignants de physique-chimie.

Connexions :

Restitutions dans le cadre de la Fête de la science

Liens avec la médiation culturelle et scientifique

Liens avec les entreprises en optique et photonique (Photline Tec. Ixblue, Crystal Device, Aurea Technologies, Lovalite...)

Action 2 : LUX - Actions de médiation

Porteur : Université de Franche-Comté (Sciences arts et culture, FEMTO-ST, ESPE...)

Partenaires : CROUS, Pavillon des sciences, Théâtre universitaire de Franche-Comté, artistes, chercheurs

Dates et lieu : de septembre 2014 à juin 2015, avec des restitutions en septembre 2015

Description

Proposition d'actions de culture scientifique dans le cadre de l'action culturelle universitaire, des médiathèques départementales, des MJC... :

- lancement de l'objet mobile de découverte sur la Fibre optique, qui peut être installé dans les médiathèques départementales du Doubs et du Territoire de Belfort, notamment,
- ateliers d'écriture sur des sujets scientifiques, en lien avec une immersion dans un laboratoire, dans le cadre d'un atelier de pratique pour les étudiants,
- les concours du CROUS (nouvelles, bande-dessinées, photo...) ont tous pour thématique « Lumières ». Une valorisation est prévue avec le CROUS,
- création Arts/Sciences du Théâtre universitaire de Franche-Comté, impliquant 50 étudiants, en lien avec une immersion dans les laboratoires, qui fera également l'objet d'une petite forme pour la Fête de la science,
- un « savoir-faire » qui circule dans les réseaux d'échange des savoirs – Les créatures.
- mobilisation des dispositifs existants : les expositions de la Fabrikà Sciences et du Pavillon des sciences (Lumière sur la Lune et Lumière, à fond les photons !), visites de l'Observatoire et animations astronomie, autres animations (sténopé...), Colporteur des sciences du Pavillon des sciences autour de la vision des couleurs, Jardin Botanique autour de la photosynthèse...
- développement d'animations spécifiques à la Fabrikà sciences sur : l'œil, la vision, la 3D, la formation des images, la couleur dans la peinture, les cristaux, les polymères...

Connexions :

Avec la Fête de la science (restitutions)

Avec les expositions et animations de la Fabrikà sciences

Avec les conférences

Action 3 : Expositions

Porteur : Pavillon des sciences

Partenaires : Université de Franche-Comté, dont l'Observatoire OSU THETA

Dates et lieu :

- du 15 septembre 2014 au 30 mars 2015 à la Fabrikà sciences (Besançon)
- du 30 septembre au 31 mars 2015 à l'Espace Galilée (Montbéliard)
- du 1 avril au 15 septembre 2015 à l'Espace Galilée (Montbéliard)

Description

2 expositions *Lumière à fond les photons*, conçues en co-production entre le Pavillon des sciences et l'UFC et *Lumières sur la Lune*, seront présentées au public à la Fabrikà et à l'Espace Galilée du Pavillon.

La première explore les fondamentaux de la lumière pour éclairer les recherches que mène le département d'optique, notamment sur la transmission de l'information.

La seconde parle de notre rapport à la Lune, que nous voyons sous différents jours grâce à la lumière du Soleil. La mécanique du système Terre/Soleil/Lune sera explorée grâce à la lumière.

Interactives, elles seront animées par des médiateurs formés.

Les animations du dimanche de la Fabrikà sciences de septembre 2014 à mars 2015 exploreront l'astronomie avec des visites de l'Observatoire, la fabrication de cartes du ciel, l'intervention d'astronomes et d'astrophysiciens...

La visite de ces expositions est une proposition pour les publics en soi, mais peut également être le support à de la médiation scientifique sur des projets plus longs et plus construits.

Connexions

Avec le programme « médiation », les expositions pouvant être utilisées par les animateurs de ces programmes.

Avec la Fête de la science

Action 4 : Un programme de conférences LUX

Porteur : Université de Franche-Comté

Partenaires : Université de Bourgogne

Dates et lieu : Septembre à octobre 2015 dans différents lieux de la ville

Description

Des conférences pour des publics très variés sont organisées :

- un colloque international se tiendra entre Besançon et Dijon. La venue de sommités de l'optique sur notre territoire sera l'occasion de leur demander des interventions devant un grand public et devant des personnes clés de l'entreprise,
Co-organisé par le Pôle des microtechniques et Femto-St, ce séminaire de 1.5 jour (les 7 et 8 octobre ou 14 – 15 octobre) se tiendra sur le thème « Towards smart photonic systems. » Le public cible est constitué d'entreprises (intégrateurs, fabricants de composants...), de centres de recherches publiques ou privés, de réseaux professionnels / industriels / technologiques à l'échelle européenne.
- un cycle de 6 conférences permettra d'aborder des sujets qui nécessitent ce mode de médiation (la matière noire, les peintures et leur couleur dans les œuvres d'art, par exemple),
- enfin, un autre cycle de 5 conférences, menées sur un mode plus particulier, mêlant un comédien et des chercheurs. Les rendez-vous de la Cerveille font intervenir 2 ou 3 chercheurs, qui ont préparé avec l'animateur/comédien le sujet de la conférence. Celui-ci joue le rôle de profane/trublion pour rendre accessible la science des intervenants.

Connexions :

Avec la Fête de la science

Avec le programme des acteurs culturels

Action 5 : programmation culturelle

Porteur : Université de Franche-Comté

Partenaires : une vingtaine de partenaires identifiés à ce jour

Dates et lieu : du 11 septembre au 11 octobre 2015 en Franche-Comté

Description

Une mobilisation de nombreux partenaires culturels de la Région Franche-Comté pour construire une programmation sur la thématique de la lumière et des liens arts/sciences. Chaque proposition est ou sera définie ensemble pour garder une cohérence, chaque porteur est en contact avec des chercheurs.

A ce jour, les structures suivantes ont donné un accord de principe. Un travail de coordination et rencontres - notamment dans le cadre du Luxstorming - doit encore être mené pour finaliser cette programmation :

- Festival de musique
- Espace Gantner (Belfort)
- Musée des Beaux-Arts (Dole) – Bill Culbert
- Gymnase – espace culturel de l'Université
- CDN
- Scène nationale
- Cinéma de la scène nationale
- FRAC
- ISBA
- Maison Pasteur (Arbois)
- La Rodia
- Juste ici
- 36 15 senior
- Saline Royale (Arc-et-Senans)

Connexions :

Avec la Fête de la science, avec les actions de médiations scientifiques
Avec les conférences

Action 6 : Visites holographiques

Porteur : Université de Franche-Comté

Partenaires : Université de Bourgogne, Radio campus Besançon, lieux d'accueil des hologrammes dans la ville

Dates et lieu : du 1^{er} septembre au 30 octobre 2015 à la Fabrikà sciences et dans différents lieux de la ville (Besançon), durant les 3 jours de temps fort

Description

Une quinzaine d'hologrammes, témoins de l'histoire scientifique de Besançon, seront confiés à un ou des artistes, charge à eux de les réinterpréter et de les présenter aux publics, à la fois à la Fabrikà sciences et dans des lieux de la ville, en déambulation.

La programmation des dimanches de la Fabrikà sciences servira à explorer les héritages des hologrammes, avec 8 ateliers sur des thématiques diverses (la 3D, la formation des images...).

Des comédiens et artistes utiliseront les hologrammes pour raconter leur histoire, dans des formats courts de 20 min.

Un des points de visite sera dans le nouveau bâtiment de FEMTO-ST où il pourra y être organisé des visites décalées et connectées avec les entreprises, notamment Photline.

La visite holographique est aussi l'occasion d'un travail de collecte de cette mémoire, en collaboration avec :

- l'université de Bourgogne, pour l'inventaire et la documentation,
- Radio campus qui va enregistrer la parole des anciens du laboratoire, et construire une balade sonore autour du Labo E – bâtiment conçu pour la fabrication d'hologrammes - et de l'Observatoire, qui sera utilisée bien au delà de LUX à la Fabrikà sciences.

Connexions :

Programmation « Cinéma » de la scène nationale au petit Kursaal
Animations du dimanche à la Fabrikà sciences

Action 7 : LUX - Nuit des chercheurs

Porteur : Université de Franche-Comté

Partenaires : DMA du lycée Pasteur, Pavillon des sciences, Festival de musique

Dates et lieu : le 25 septembre 2015 à l'Observatoire de Besançon

Description

Installée dans le parc de l'Observatoire – à cause des liens entre l'astronomie et la lumière – la Nuit des chercheurs expérimente de nouvelles formes de médiation entre les chercheurs et le public.

Le thème mêlera lumière et expérience. Une véritable et grande expérience de recherche sera partagée par tous les visiteurs des Nuits en France, qui pourront devenir cobayes le temps d'une soirée et ensuite suivre le déroulement de la recherche jusqu'à la publication finale.

A cette occasion, le département d'optique de l'institut FEMTO-ST prépare une seule et grande expérience autour de la lumière.

Le festival de musique propose des petites formes du compositeur en résidence Guillaume Connesson.

L'orchestre universitaire propose de jouer « Star wars ».

Connexions :

Nationale et européenne avec la Nuit des chercheurs (communication)

Action 8 : LUX - Fête de la science

Porteur : Université de Franche-Comté

Partenaires : associations de vulgarisation, musées, compagnies... (plus de 50 partenaires)

Dates et lieu : du 8 au 11 octobre 2015 dans le centre ville de Besançon

Description

Une Fête de la science extraordinaire, où se mêlent laboratoires, chercheurs, associations, artistes, pour une médiation autour de la lumière. Cette fête de la science est l'occasion de la restitution des projets menés par LUX durant l'année précédente.

C'est aussi le lieu duquel partent les installations dans le centre-ville.

Tous les laboratoires de recherche ainsi que les musées et associations sont mobilisés pour parler de « leur » lumière sous la forme de stands travaillés pour l'occasion.

Le discours tenu sur les stands et les ateliers participatifs feront échos aux installations artistiques disséminées sur le site et dans la ville. Pour chacune d'entre elles, un dispositif sera mis en place (présence de chercheurs, renvoi à une conférence, speed-searching...) pour entendre la réaction des chercheurs à cette œuvre

Connexions :

Avec toutes les Fêtes de la science en Franche-Comté (Dole, Arbois, Mouchard, Belfort, Arc-et-Senans, Prémanon...)

Avec le programme « scolaire » qui prépare à cette fête

Annexe 2 : Plan de Financement

DEPENSES / €	ANNEE 2014-2015
COORDINATION	41 500 €
COMMUNICATION	55 000 €
ACTIONS	288 200 €
LOGISTIQUE	16 000 €
TECHNIQUE	26 000 €
INFRASTRUCTURE	25 000 €
TOTAL	451 700 €

RECETTES / €	ANNEE 2014/2015
CONSEIL REGIONAL	224 200 €
UNIVERSITE FRANCHE COMTE	88 000 €
VILLE / GRAND BESANCON	30 000 €
GRAND BESANCON	30 000 €
PAVILLON DES SCIENCES	51 000 €
UNION EUROPEENNE	15 000 €
DRAC	7 500 €
MESR	5 000 €
AUTRES PARTENAIRES	1 000 €
TOTAL	451 700 €

Annexe 3 : Compléments d'informations au projet LUX

Les conférences

La date est fixée semaine 42 (par exemple du mardi 6 au jeudi 8 octobre) et les conférences auront lieu à la CCI. Elles se décomposent en 3 temps : 1,5 jour de rencontres recherche/industrie/acteurs de l'innovation autour de la photonique et des smart system ; 0,5 jour de rencontre avec les élus des collectivités pour exposer les ruptures à venir et les enjeux actuels ; 1 jour à destination des étudiants et lycéens dans une logique d'insertion professionnelle (faire connaître les formations, alerter les étudiants sur ces enjeux).

Intervenants identifiés :

- Sébastien BIGO (Alcatel Lucent, France – H 34) : Les télécommunications optiques cohérente
- Camille BRES (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne – H 18) : Photonique dans le moyen-infrarouge
- Pascal DUPRIEZ (AlphaNov, Bordeaux, France) : Innovation dans le domaine des lasers
- Alexander L. GAETA (Cornell University, Etats-Unis – H 56) : Optique non-linéaire ultra-rapide et traitement du signal tout optique
- Jérôme KASPARIAN (Université de Genève, Suisse – H 33) : La lumière pour contrôler la foudre
- Michal LIPSON (Cornell University, Etats-Unis – H 68) : La photonique sur silicium
- S. MAILIS (University of Southampton, Royaume-Uni – H 18) : Matériaux non-linéaires et microstructurés
- Alexandre MARY (Thales Avionique, Chatelleraut, France) : La lumière pour guider les avions
- Eric MAZUR (Harvard University, Etats-Unis – H 51) : Les systèmes laser femtoseconde
- Romain QUIDANT (ICFO, Barcelona, Espagne – H 33) : La plasmonique pour la recherche contre le cancer
- Rajarshi ROY (University of Maryland, Etats-Unis - H 28) : Les dynamiques non-linéaires dans les systèmes optiques
- Lluís TORNER (ICFO, Barcelona, Espagne – H 55) : Optique non-linéaire

Les actions pour les scolaires et visites holographiques

Ce sont les start up issues du labo d'optique qui ont été dans un premier cercle, interpellées : Photline tec. Ixblue, Aurea technology, Crystal Device, Loyalite. Toutes ont donné leur accord. Dès que l'université a des réponses sur les financements, d'autres entreprises, notamment autour de la Santé, car la lumière intervient assez facilement dans ce secteur, seront sollicitées.

Ce qui est envisagé :

- visites des entreprises pour les scolaires, dans le cadre de parcours. Soit des parcours pédagogiques qui ont lieu toute l'année avec des visites de laboratoires, des animations et interventions dans les classes et des visites d'entreprises ; soit des parcours "géographiques", où à l'occasion de venues sur le campus, les scolaires visitent FEMTO-ST (Temis science) et une entreprise. Ces visites seront l'occasion pour les scolaires d'aborder les futurs métiers et débouchés. Des liens seront faits avec les filières de notre territoire.
- les visites holographiques feront une étape à Photline tech, une des premières start up du département d'optique (grand public et scolaires).
- De plus, la plateforme technologique DISO à Morez, qui travaille avec le milieu industriel notamment de la Lunette, est parti prenante du projet.

Action : Nuit des chercheurs et la Fête de la science

Réflexion en cours : présenter le milieu industriel dans ces manifestations ludiques, de manière originale.

Objectif en cours : que les entreprises soient présentes à l'occasion de la Fête de la science. L'UIMM et parfois le Pôle des microtechniques interviennent déjà à cette occasion, pour discuter avec les scolaires et le grand public. L'objectif est que les entreprises soient présentes sous la forme de stands ou d'interventions ponctuelles pour cette manifestation très ludique, conviviale et grand public.

Un groupe de travail se met en place progressivement. Il est constitué du pôle des microtechniques, du labex ACTION, de la cellule "insertion pro" de l'UFC. Le pôle notamment, est chargé de faire connaître l'événement auprès des PME/start up, régional, national et international (avec un enjeu identifié en Suisse).